Protocole de lutte contre les intimidations

N'incluant pas les incidents graves

Révélation des faits

Signalement à la cellule « *Bien être à l'école* »

L'équipe de coordonnateurs prend en compte la situation et détermine qui prend en charge la cible

Premier entretien avec la « cible »

Premier entretien avec les intimidateurs présumés

La cellule « *Bien être à l'école* » décide s'il faut appliquer la méthode MPP* ou non

MPP

Deuxième entretien avec la « cible »

Deuxième entretien avec les intimidateurs présumés

Bilan de la cellule « *Bien être à l'école* »

Résolution de la situation

Situation non résolue

Retour à une analyse de la situation

Restons vigilants !

Cellule « *Bien être à l'école* »

Directrice : Mme DONNART

Coordonnateur C1 : Mme BISSON

Coordonnateur C2 : Mme GLOAGUEN

Coordonnateur C3 : Mr ROLLAND-MARMIER

* Méthode de la Préoccupation Partagée